



## SYSTÈMES D'INFORMATIONS

# UNE STRATÉGIE AUDACIEUSE POUR UN S.I. PERFORMANT ?

**Jeu de chaises musicales  
aux SI ! Nouvelle directrice  
à la DOSN, départ du  
« CTO », départ du  
directeur du « Digital »,  
départ du directeur  
général e.SNCF,  
nomination du « CPO »  
comme directeur général,  
nouveau président ; cela  
va-t-il de pair avec un  
changement de stratégie ?**

## Un budget annuel SI de 900 M€ à 1,3 Md€

Tout d'abord, la Direction a présenté la pertinence économique du modèle Centre De Services (CDS). Le passage du faire au faire-faire devait améliorer notre performance.

Nous connaissions pourtant tous l'aberration économique que constituait la généralisation de la sous-traitance avec l'évaluation de ses coûts dans le rapport SECAFI sur la transformation des SI de la SNCF : « un informaticien cheminot coûte 2 fois moins cher qu'un ASTR en régie ».

Notre Direction s'est obstinée à faire le choix du faire-faire en lieu et place d'une GPEC digne de ce nom (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).

Et plutôt que d'investir dans l'outil industriel que représentent nos datacenters, ils ont décidé de les fermer !

A l'heure du bilan, on le sait maintenant, la généralisation des CDS, l'hébergement dans le cloud ont fait passer, en quelques années seulement, le coût du SI SNCF de moins de 900 M€ à 1,3 Md€.

1 300 000 000 € c'est 63 000 années de SMIC...

## Pour quelle efficacité ?

### Le tout-cloud : quel retour sur investissement ?

Cela devait être facile et magique, la migration devait être extrêmement rapide et peu coûteuse.

Au final, et, constatant que la dépense était malgré tout conséquente, il a fallu justifier l'investissement autrement, et donc, par la facilitation de l'accès aux technologies.

Mais il a bien fallu se rendre à l'évidence ; fermer nos datacenters pour migrer les 2/3 de nos applications chez les fournisseurs d'informatique, c'est compliqué, très compliqué. Donc cher, très cher.

Pourtant on continue d'essayer. Les DSI clientes de la DOSN parlent « en off » du fiasco de la Migration Factory, et, ne sont plus intéressées par la migration dans le nuage... Il faut dire que les factures commencent à tomber. Et elles sont salées.



C'est ce qui arrive quand au moment de migrer une application, on ne se pose pas la question du coût comparé d'un fournisseur à l'autre et du coût comparé avec l'hébergement interne actuel.

C'est aussi ce qui arrive quand on ne se pose pas la question de la dépendance à un fournisseur, ni des consommations en licences logicielles, de leurs coûts et de leur maîtrise.

L'argument ultime de la direction est aujourd'hui le suivant : « La Migration Factory, c'est bien parce que cela permet de décommissionner des serveurs et des applications ».

La bonne efficacité des décommissionnements, voilà un sujet qui devrait être la priorité de tous dans une entreprise en quête d'économies.

Pourtant combien d'informaticiens à la SNCF, combien de Chefs de Projet SI n'ont jamais eu ces priorités fixées par leurs managers depuis plusieurs années ?

**Sur les sujets de guerre économique, là encore, c'est scandaleux !**

Pour peu que l'on s'intéresse un tant soit peu à la question, il est facile de comprendre qu'avec le Cloud Act ainsi que le Patriot Act, les Etats-Unis ont organisé l'extraterritorialité de leurs lois... Ainsi, quiconque fait appel à un hébergeur américain peut voir les USA lui voler ses données (sans préavis pour ce qui est du Patriot Act), quel que soit l'endroit dans le monde où sont hébergées ces données. Le fait d'avoir un contrat de prestation de droit français/européen avec le fournisseur ne protège nullement le propriétaire des données.

En janvier 2019, vos élus CGT en CSE EPIC SNCF ont demandé comment étaient pris en compte le Cloud Act, le Patriot Act ainsi que le RGPD dans la stratégie d'hébergement des données de e.SNCF... 9 mois après, la direction n'a toujours pas répondu...

La SNCF est pourtant bien confrontée à la concurrence, et encore plus directement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**La bonne stratégie pour la CGT serait tout d'abord de réinternaliser notre SI, et d'investir dans nos datacenters**

Stopper les démolitions initiées par les équipes de directions précédentes nécessite du courage. Mais c'est possible. C'est même un impératif.

**La CGT exige donc :**

- **L'arrêt immédiat de la Migration Factory ;**
- **L'arrêt immédiat des CDS de productions ;**
- **L'ouverture d'une étude sérieuse sur les besoins en matière d'hébergement de données, en respectant les impératifs de souveraineté numérique ;**
- **La réinternalisation prioritaire de toutes les activités des directions opérationnelles des services aux DSI de la DOSN en commençant par les activités « Applications Métiers ».**

**Par ailleurs, la CGT revendique :**

- **L'arrêt des CDS de développement ;**
- **La réinternalisation des activités des CDS de développement ;**
- **La réinternalisation de toutes les activités de production SI ;**
- **La réinternalisation des activités des directions opérationnelles des services aux utilisateurs de la DOSN en faisant appel systématiquement aux ASTI/ESTI pour le support technique.**